Mise en place réalisée par un professionnel.

4. Durée de vie conventionnelle : 25 ans.

5. Montant de certificats en kWh cumac :

SECTEUR D'ACTIVITÉ	MONTANT EN kWh CUMAC/ m² d'isolant		SURFACE D'ISOLANT posé en m²
Bureaux, enseignement et commerces	960		
Tertiaire d'hébergement	1 600	x	S
Autres secteurs	960		

Certificats d'économies d'énergie

Opération n° **BAT-EQ-07**

Rideaux de nuit sur meubles frigorifiques de type vertical à température positive

1. Secteur d'application :

Locaux de distribution alimentaire au public de produits frais tels que hypermarchés, supermarchés, petits magasins alimentaires, etc.

2. Dénomination :

Mise en place de rideaux de nuit sur 1 mètre linéaire de meubles frigorifiques de vente de type vertical positif ouvert à groupe extérieur durant les périodes de fermeture au public.

3. Conditions pour la délivrance de certificats :

Mise en place réalisée par un professionnel.

4. Durée de vie conventionnelle : 7 ans.

5. Montant de certificats en kWh cumac :

4 700 kWh cumac/mètre linéaire	x	LONGUEUR (m)
		L

Certificats d'économies d'énergie

Opération n° **BAT-EQ-11**

Nappe d'éclairage fluorescent en tube T5

1. Secteur d'application :

Locaux de commerces existants, de surface de vente supérieure à 400 m².

2. Dénomination :

Installation d'une nappe d'éclairage fluorescent composée de tubes T5.

3. Conditions pour la délivrance de certificats :

Attestation par l'installateur de la valeur de l'intensité d'éclairage en lux (I), mesurée à 1,5 m du sol.
Mise en place réalisée par un professionnel.

4. Durée de vie conventionnelle : 10 ans.

5. Montant de certificats en kWh cumac :

MONTANT UNITAIRE en kWh cumac/(m².lux)		SURFACE (m²)		INTENSITÉ D'ÉCLAIRAGE (lux)
0,31	x	S	x	I